



LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE

infotec.be  **TEC**



SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS SOCIAUX

Rapport de gestion	6
Bilan	14
Compte de résultats	16
Annexe	19
Rapport du Collège des Commissaires	37

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

Rapport de gestion	40
Bilan	48
Compte de résultats	50
Annexe	52
Rapport du Collège des Commissaires	58





COMPTES ANNUELS SOCIAUX

Rapport annuel financier 2010, 20^{ème} exercice social présenté par le Conseil d'administration et par les Commissaires aux Comptes



RAPPORT DE GESTION

Tout comme en 2009, l'exercice 2010 a été marqué par les conséquences sur les finances régionales de la crise financière et économique mondiale. Face à ces difficultés financières, la Région wallonne a maintenu les dérogations aux contrats de gestion qui la lie aux sociétés du Groupe TEC décidées en 2009 et a bloqué les subventions à leur niveau de 2008.

Malgré tout, la Région wallonne a demandé au Groupe TEC de ne pas prendre de mesures qui pénaliseraient le service à la clientèle, s'engageant à rechercher une solution à partir de 2011 dans le cadre du nouveau contrat de service public.

Bien que la conclusion de ce nouveau contrat n'ait pu être finalisée à ce jour, une solution a été apportée à la problématique budgétaire 2011 via 3 mesures conjointes :

- des efforts d'économies supplémentaires n'ayant pratiquement pas d'impact pour la clientèle ;
- une hausse des tarifs au-delà de l'index ;
- un complément de subvention de la part de la Région wallonne.

Ces 3 mesures ont permis aux sociétés du Groupe TEC de présenter un budget 2011 en quasi équilibre.

L'année 2011 sera donc cruciale puisqu'elle devrait voir la négociation et la conclusion du nouveau contrat de service public qui conditionnera l'avenir du Groupe TEC pour les 5 prochaines années.

Le renouvellement de notre parc d'autobus, légèrement étalé dans le temps pour tenir compte des réalités budgétaires, s'est poursuivi avec la livraison de 125 véhicules.

De même, la poursuite du chantier du Métro Léger de Charleroi a généré des dépenses à hauteur de 35.236.888,19 euros.

La SRWT a également décidé en 2010 de lever l'option de vente à Kéolis S.A. de sa participation dans le capital d'Eurobus Holding, dégageant de la sorte une plus-value de 27.058.400,30 euros. Cette plus-value a été rétrocédée à la Région wallonne le 29/12/2010. En contrepartie, celle-ci s'est engagée à couvrir les engagements sociaux du Groupe TEC par le dépôt d'un projet de décret sur le Bureau du Parlement wallon début 2011. Entretemps, ce décret a été adopté par le Parlement.

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS

A. Généralités

L'exercice 2010 se clôture avec un résultat de - 1.527.546,58 euros. Ce résultat se décompose de la manière suivante :

- résultat courant après impôt : - 832.716,61 euros,
- résultat exceptionnel : - 694.829,97 euros.

La perte courante après impôt est due au blocage par la Région wallonne de la subvention d'exploitation à son niveau de 2008 mais aussi au nombre croissant de missions qui sont prises en charge par la SRWT au bénéfice de l'ensemble du Groupe TEC.

Le résultat exceptionnel est principalement dû à l'amortissement des frais d'études réalisées en vue de la construction de 3 dépôts qui a dû être reportée *sine die* en raison de l'insuffisance de la subvention d'investissement d'exploitation. Le Conseil d'administration propose d'affecter ce résultat en perte reportée, ce qui aura pour effet d'amener celle-ci au montant de 12.151.360,64 euros.

Cette perte reportée est la conséquence des résultats négatifs des exercices de 1996 (4.938,3 milliers d'euros), 2000 (3.593,8 milliers d'euros), 2005 (3.467,2 milliers d'euros), 2009 (1.106,9 milliers d'euros) et 2010 (1.527,5 milliers d'euros). Ceux-ci s'expliquent par la constitution de provisions destinées à couvrir des litiges en matière de maladies professionnelles, ainsi que des cotisations, majorations et intérêts de retard réclamés par l'O.N.S.S. pour des dossiers litigieux de l'ex-S.N.C.V., mais aussi pour faire face à la charge qui a résulté de la transaction intervenue dans le litige

opposant la SRWT à la firme Van Hool dans le contrat du marché des autobus commandés en 1993. Les déficits de 2009 et 2010 sont principalement la conséquence du blocage des subventions d'exploitation de la Région wallonne à leur niveau de 2008 suite à la crise financière.

B. Situation bilantaire

Rubriques	31/12/2009	31/12/2010	Variations
ACTIF (= emploi de fonds)			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	174 229,92	56 139,27	-118 090,65
Immobilisations corporelles	279 783 238,94	327 383 993,00	47 600 754,06
Immobilisations financières	18 442 063,67	11 987 858,45	-6 454 205,22

Actifs circulants			
Créances à plus d'un an	7 173 311,78	6 687 448,23	-485 863,55
Stocks et commandes en cours	143 828,78	143 441,58	-387,20
Créances à un an au plus	71 956 621,34	66 653 420,91	-5 303 200,43
Placements de trésorerie	37 243 176,32	17 626 413,80	-19 616 762,52
Valeurs disponibles	47 333 687,48	32 399 719,48	-14 933 968,00
Comptes de régularisation	7 973 702,80	5 775 115,07	-2 198 587,73

PASSIF (= origine des fonds)			
Capitaux propres	175 316 856,27	175 472 338,10	155 481,83
Provisions pour risques et charges	14 965 871,32	15 063 945,97	98 074,65
Dettes à plus d'un an	164 406 281,55	152 603 538,36	-11 802 743,19
Dettes à un an au plus	91 150 805,83	105 083 261,61	13 932 455,78
Comptes de régularisation	24 384 046,06	20 490 465,75	-3 893 580,31

EXAMEN DE L'ÉVOLUTION DU BILAN

Actif

Immobilisations incorporelles

Ce poste reprend les logiciels informatiques ; son évolution est due à l'acquisition en 2010 de licences pour 53,5 milliers d'euros et à des amortissements pour 171,6 milliers d'euros. Les acquisitions correspondent principalement aux logiciels dévolus à la sécurité du réseau, au système d'exploitation des serveurs et au portail internet.

Immobilisations corporelles

Outre les amortissements de l'exercice pour 23.241,5 milliers d'euros et des cessions et désaffectations pour 9.320,5 milliers d'euros, ce poste a évolué en raison des acquisitions pour 80.162,9 milliers d'euros. Celles-ci ont été réalisées principalement dans le cadre des investissements d'exploitation (extension du Métro de Charleroi, achat d'autobus et rénovation de trams, plate-forme embarquée, systèmes de caméras embarquées, achat d'un terrain) ou d'infrastructure (rénovations du Métro de Charleroi, travaux relatifs à l'aménagement d'arrêts, de gares de correspondance et de sites propres ...).

Immobilisations financières

Ce poste contient essentiellement les participations de la SRWT dans le capital des cinq sociétés d'exploitation ainsi que des sociétés C-TEC, Optimobil Wallonie ... L'importante diminution de ce poste s'explique par la sortie du capital d'Eurobus Holding (- 6.519.599,70 euros) légèrement compensée par une prise de participation dans Belgian Mobility Card (+ 15.375,00 euros) et la libération d'une tranche de capital de 50.000,00 euros de C-TEC.

Créances à plus d'un an

Ces créances sont principalement constituées des annuités dues par les communes, les provinces et la Région wallonne pour apurer en nonante ans la dette contractée pour la libération des parts qu'elles ont souscrites dans le capital de l'ex-S.N.C.V. : 6.647,7 milliers d'euros.

Créances à un an au plus

Ce poste est, pour une grande part, composé de subsides restant à recevoir de la Région wallonne, ainsi que d'autobus facturés ou à facturer dans le cadre d'opérations de "sale and lease back".

Placements de trésorerie

Ce poste est constitué par des fonds disponibles sur les emprunts d'investissements conclus par la SRWT.

Valeurs disponibles

Il s'agit essentiellement de la trésorerie de l'ensemble du groupe TEC centralisée par la SRWT et mise à la disposition du système de centralisation des trésoreries des organismes d'intérêt public wallons mis en place en 2002 par la Région wallonne (14.838 milliers d'euros) et des fonds disponibles sur emprunts d'investissements placés sur des comptes à haut rendement (17.558 milliers d'euros).

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation de l'actif contiennent les produits relatifs à l'exercice 2010 et à percevoir en 2011, notamment les produits financiers promérités au 31/12/10 mais qui ne seront perçus qu'en 2011, mais aussi les charges payées d'avance et imputables aux exercices ultérieurs dont les loyers d'autobus payés anticipativement (2.853,9 milliers d'euros).

Passif

Capitaux propres

La variation de ce poste s'explique par l'augmentation des subsides en capital pour 1.683,0 milliers d'euros d'une part et de la perte reportée pour 1.527,5 milliers d'euros d'autre part.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont constituées pour couvrir :

- Les risques de "propre assureur" en matière d'accidents du travail, maladies professionnelles et responsabilité civile accidents de la circulation. Il s'agit d'anciens engagements pour l'essentiel hérités de la S.N.C.V., le Groupe TEC ayant opté pour l'assurance externe dès 1992 :
 - Sinistres à régler : 11.206,9 milliers d'euros (principalement en maladies professionnelles);
 - Fonds des rentes pour accidents de travail et maladies professionnelles : 2.474,8 milliers d'euros.
- Les autres risques et charges : 1.382,2 milliers d'euros, ce poste reprend principalement les provisions (1.303,0 milliers d'euros) destinées à couvrir des cotisations, majorations et intérêts de retard réclamés par l'O.N.S.S. pour des dossiers litigieux de l'ex-S.N.C.V. de 1985 à 1986.

Dettes à plus d'un an

Elles sont constituées des emprunts de la S.N.C.V., attribués à la SRWT lors de la régionalisation et des emprunts conclus par la SRWT pour assurer le financement d'investissements d'exploitation ainsi que pour la finalisation de la construction du Métro Léger de Charleroi.

Dettes à un an au plus

L'évolution de ce poste s'explique pour l'essentiel par une augmentation des dettes à plus d'un an échéant dans l'année et des dettes commerciales, partiellement compensée par une diminution des dettes vis-à-vis des établissements de crédit et des dettes salariales et fiscales.

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation du passif comprennent les charges imputables à l'exercice et à payer au cours d'exercices ultérieurs (par exemple les intérêts courus mais non échus sur emprunts) ainsi que les produits perçus au cours de l'exercice et se rapportant à des exercices futurs (par exemple des subventions perçues pour plusieurs exercices). L'évolution de ce poste est à la baisse essentiellement en raison de l'utilisation en 2010 d'un montant de 3.372.955,95 euros de la subvention reçue en 2006 (8.242.000,00 euros) et en 2007 (5.000.000,00 euros) et destinée à couvrir des charges liées à la sécurisation du réseau et à la gestion des ressources humaines sur la durée du Contrat de gestion et de la diminution d'encaissement de subventions pour charges d'infrastructure se rapportant à des exercices ultérieurs.

C. Résultats

Rubriques	31/12/2009	31/12/2010	Variations
RÉSULTATS D'EXPLOITATION			
1. Ventes et prestations			
Autres produits d'exploitation	73 487 093,64	76 573 796,34	3 086 702,70
TOTAL	73 487 093,64	76 573 796,34	3 086 702,70

2. Coût des ventes et prestations			
Services et biens divers	17 126 446,56	15 397 134,68	-1 729 311,88
Rémunérations, charges sociales et pensions	38 351 428,67	41 140 467,41	2 789 038,74
Amortissements et réductions de valeur	20 694 054,97	23 422 428,43	2 728 373,46
Réductions de valeur sur stocks, commandes en cours et créances commerciales	357 469,48	1 400,00	-356 069,48
Provisions	-4 992 145,14	98 074,65	5 090 219,79
Autres charges d'exploitation	6 236 065,49	29 897,87	-6 206 167,62
TOTAL	77 773 320,03	80 089 403,04	2 316 083,01

3. Résultats d'exploitation	-4 286 226,39	-3 515 606,70	770 619,69
------------------------------------	----------------------	----------------------	-------------------

RÉSULTATS FINANCIERS			
Produits financiers	10 905 034,09	10 533 040,90	-371 993,19
Charges financières	7 309 311,05	7 781 266,78	471 955,73

4. Résultat courant avant impôts	-690 503,35	-763 832,58	-73 329,23
---	--------------------	--------------------	-------------------

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels	62 672,01	27 315 249,48	27 252 577,47
Charges exceptionnelles	229 670,09	28 010 079,45	27 780 409,36

5. Résultat de l'exercice avant impôts	-857 501,43	-1 458 662,55	-601 161,12
Impôts sur le résultat	249 388,79	68 884,03	-180 504,76

6. Résultat de l'exercice	-1 106 890,22	-1 527 546,58	-420 656,36
----------------------------------	----------------------	----------------------	--------------------

EXAMEN DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS

Autres produits d'exploitation

Ce poste comprend entre autres :

- des subventions de la Région wallonne : 71.981,2 milliers ;
- des plus-values sur opérations de "sale & rent (ou lease back)" : 407,9 milliers ;
- des refacturations aux TEC : 1.735,8 milliers ;
- des prestations effectuées pour tiers + personnel détaché : 962,3 milliers ;
- des revenus de publicité : 477,2 milliers ;
- des loyers : 219,6 milliers ;
- des versements du Fonds Mutuel Wallon représentant la cotisation à l'assurance groupe des agents malades : 90 milliers.

Services et biens divers

L'évolution à la baisse de ce poste est principalement due à la diminution :

- des frais d'entretien et réparation effectués par des tiers ; deux postes sont principalement concernés :
 - l'entretien et la réparation du matériel roulant : en 2009, ce poste était constitué, en plus de frais relatifs aux voitures de sociétés, des frais d'achat et de montage des filtres à particules destinés à équiper des autobus plus anciens. En 2010, ce poste ne concerne plus que les frais relatifs aux voitures de société ;
 - l'entretien et la réparation d'immeubles : en 2009, il y a eu, en plus des frais d'entretien ordinaires du siège social, la prise en charge de la réparation

de la tôlerie du dépôt de Robermont suite à un incendie. En 2010, ce poste ne concerne que les frais d'entretien ordinaires du siège social ;

- des frais d'avocats et experts ;
- des frais liés à la promotion commerciale ;
- des frais d'études ;
- des missions à l'étranger.

Cette baisse est partiellement compensée par l'augmentation des charges sur les investissements d'infrastructure et des frais refacturés par les TEC.

Rémunérations, charges sociales et pensions

Ce poste a été influencé par son évolution naturelle (ancienneté, nouveaux bénéficiaires, décès, indexation...) et surtout par la hausse des dotations à l'IRP (TEC-Pension).

Amortissements et réductions de valeur

L'évolution de ce poste suit naturellement celle des investissements et plus particulièrement celle des investissements d'exploitation et d'infrastructure, en nette hausse durant l'exercice 2010 :

- amortissement des investissements d'exploitation : 16.226.548,86 euros (+ 2.275 milliers) ;
- amortissement des investissements d'infrastructure : 6.822.964,10 euros (+ 396 milliers).

Provisions

Ce poste comprend :

- les provisions constituées pour :
 - propre assureur :
 - accidents de travail : 134,1 milliers ;
 - maladies professionnelles : 264,2 milliers.
 - litiges : 111,6 milliers.
- les provisions utilisées et reprises pour :
 - responsabilité civile accidents de la circulation, accidents de travail et maladies professionnelles : 352,5 milliers.
 - litige : 59,3 milliers.

Autres charges d'exploitation

Ce poste est composé pour l'essentiel de taxes diverses telles que précomptes immobiliers, taxes de circulation, TVA non déductible et moins-value réalisée lors de la sortie d'immobilisations corporelles.

Produits financiers

Les produits financiers sont constitués essentiellement :

- des produits de placement de trésorerie (572,3 milliers) et des produits dérivés (927,9 milliers) ;
- et surtout de l'utilisation des subsides en capital (8.987,5 milliers) au même rythme que les amortissements des biens qu'ils ont servi à financer.

La SRWT étant sortie du capital d'Eurobus Holding en 2010, elle n'en perçoit plus de dividendes.

Charges financières

La stabilité du niveau d'endettement explique la faible évolution de ce poste.

Produits exceptionnels

En 2010, la SRWT a vendu les parts qu'elle détenait dans le capital de la SA Eurobus Holding et a dégagé à cette occasion, une plus-value de 27.058,4 milliers d'euros comptabilisée en produits exceptionnels.

Charges exceptionnelles

Ces charges se composent :

- de la rétrocession, à la Région wallonne, de la plus-value réalisée suite à la vente des parts d'Eurobus Holding (27.058,4 milliers d'euros) ;
- d'un amortissement exceptionnel (911,8 milliers d'euros) relatif aux études des travaux de trois dépôts et des locaux de la SRWT, le projet de ces divers travaux ayant été suspendu en 2009 en raison des problèmes budgétaires sans qu'aucune date pour leur éventuelle réalisation ne soit prévue.



D. Chiffres clés et ratios

Rubriques	2008	2009	2010
Actif net corrigé (en milliers d'euros)	167 727	175 317	175 472
Fonds de roulement net (en milliers d'euros)	93 347	56 289	3 712
Besoins en fonds de roulement (en milliers d'euros)	-4 412	-8 287	-18 507
Trésorerie nette (en milliers d'euros)	97 759	64 576	22 218
Cash-flow avant distribution (en milliers d'euros)	11 031	6 382	13 957
Ratio de liquidité au sens large	1,90	1,43	0,98
Ratio de liquidité au sens strict	2,54	1,72	1,11
Ratio de solvabilité (en %)	39,00	37,00	37,00
Ratio du crédit clients (en jours)	98	270	488
Ratio du crédit fournisseurs (en jours)	115	172	385

E. Risques et incertitudes

La crise financière puis économique qui a débuté en 2008 a finalement mis à mal en 2009 les finances des pouvoirs publics qui ont dû largement intervenir pour en limiter l'ampleur. Confrontée à d'importants problèmes budgétaires, la Région wallonne a décidé unilatéralement de déroger au Contrat de gestion qu'elle a conclu avec les sociétés du groupe TEC et a bloqué dès 2009 leurs subventions d'exploitation en supprimant leur indexation (majorée de 1 % pour les TEC). Cette décision a été reconduite lors de la confection du budget initial 2010. La conclusion du Contrat de service public 2011/2015 (nouveau nom donné au Contrat de gestion suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement européen le 3/12/2009) devait en principe permettre de rétablir un équilibre entre les obligations imposées au groupe

TEC et les moyens mis à sa disposition. Ce Contrat n'ayant pu se conclure en 2010, le budget 2011 a été mis en équilibre au niveau de l'ensemble des sociétés du groupe grâce aux trois mesures suivantes :

- économies complémentaires ne touchant que très peu au service à la clientèle ;
- hausse des tarifs au-delà de l'index ;
- augmentation de la subvention de la Région wallonne.

La conclusion du Contrat de service public devrait intervenir en 2011 et permettre de la sorte au groupe TEC de retrouver une visibilité financière sur un horizon de 5 ans.

DIVERS

Le Conseil d'administration signale qu'il n'y a pas eu, depuis la date de clôture, d'événements qui seraient susceptibles de modifier de manière importante les résultats ainsi que la situation financière de la société telle que reprise dans les comptes annuels.

De même, le Conseil d'administration n'a pas connaissance de circonstances autres que celles présentées au point II susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société.

En matière de recherche et de développement, la SRWT a, en 2010, participé aux projets suivants :

- cycles d'essais de consommation : pilotée par la SRWT, dans le cadre de l'UITP, l'application de la méthode de mesure de consommation SORT aux véhicules hybrides est en cours de définition et de contrôle par des essais pratiques ;
- enquête de satisfaction auprès des voyageurs: des conclusions et suggestions issues de l'enquête menée en 2008 ont été intégrées dans les cahiers des charges, et prises en compte pour les véhicules livrés depuis 2010.
- études : différents projets pilotes dans le domaine des propulsions alternatives ont progressé en 2010 :

- les essais de mise au point du prototype d'autobus hybride se sont déroulés en 2010 et continueront au premier semestre 2011; l'homologation est en cours ;
- les 3 autobus fonctionnant au bioéthanol sont en service depuis le mois de septembre 2009; les conclusions de l'expérimentation seront tirées après 3 ans d'exploitation.

La SRWT ne dispose pas de succursales.

Les couvertures de la consommation de gasoil routier du Groupe TEC, mises en place par la SRWT en 2006 pour la durée du présent Contrat de gestion (2006-2010), se sont terminées le 10/01/2011. A ce jour de nouvelles couvertures n'ont pu être mises en place en raison de l'instabilité des marchés.

Un Swap de taux d'intérêts a été conclu en avril 2010 pour couvrir l'emprunt à taux variable de 24.000.000,00 euros contracté en décembre 2009.

Les moyens financiers pour faire face aux risques qui sont à l'origine de la perte reportée étant disponibles, il n'y a aucune raison pour ne pas poursuivre l'application des règles comptables de continuité.



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2010

Rubriques	Exercice 2010	Exercice 2009
ACTIF		
Actifs immobilisés	339 427 990,72	298 399 532,53
Immobilisations incorporelles	56 139,27	174 229,92
Immobilisations corporelles	327 383 993,00	279 783 238,94
Terrains et constructions	33 288 817,57	32 738 961,87
Installations, machines et outillage	26 115 002,82	20 979 909,18
Mobilier et matériel roulant	104 799 807,87	93 055 328,47
Autres immobilisations corporelles	75 159 592,77	71 135 014,64
Immobilisations en cours et acomptes versés	88 020 771,97	61 874 024,78
Immobilisations financières	11 987 858,45	18 442 063,67
Entreprises liées		
Participations	11 423 461,17	11 373 461,17
Créances		
Autres entreprises avec lien de participation	40 375,00	6 544 599,70
Créances sur entreprises avec lien de participation		
Autres immobilisations financières		
Actions et parts	511 896,98	511 896,98
Créances et cautionnements en numéraire	12 125,30	12 105,82

Actifs circulants	129 285 559,07	171 824 328,50
Créances à plus d'un an	6 687 448,23	7 173 311,78
Autres créances	6 687 448,23	7 173 311,78
Stocks et commandes en cours d'exécution	143 441,58	143 828,78
Stocks		
Approvisionnements	143 441,58	143 828,78
Créances à un an au plus	66 653 420,91	71 956 621,34
Créances commerciales	29 661 378,14	28 308 624,22
Autres créances	36 992 042,77	43 647 997,12
Placements de trésorerie	17 626 413,80	37 243 176,32
Autres placements	17 626 413,80	37 243 176,32
Valeurs disponibles	32 399 719,48	47 333 687,48
Comptes de régularisation	5 775 115,07	7 973 702,80

TOTAL DE L'ACTIF	468 713 549,79	470 223 861,03
-------------------------	-----------------------	-----------------------

Rubriques	Exercice 2010	Exercice 2009
PASSIF		
Capitaux propres	175 472 338,10	175 316 856,27
Capital	13 955 000,00	13 955 000,00
Capital souscrit	13 955 000,00	13 955 000,00
Plus-value de réévaluation		
Réserves	395 455,11	395 455,11
Réserve légale	19 810,01	19 810,01
Réserves disponibles	375 645,10	375 645,10
Perte reportée	-12 151 360,64	-10 623 814,06
Subsides en capital	173 273 243,63	171 590 215,22

Provisions pour risques et charges	15 063 945,97	14 965 871,32
Provisions pour risques et charges	15 063 945,97	14 965 871,32
Autres risques et charges	15 063 945,97	14 965 871,32

Dettes	278 177 265,72	279 941 133,44
Dettes à plus d'un an	152 603 538,36	164 406 281,55
Dettes financières		
Emprunts obligataires non subordonnés	3 258 557,19	3 574 465,41
Etablissements de crédit	144 884 003,10	158 263 604,14
Autres emprunts	3 875 000,00	1 875 000,00
Autres dettes	585 978,07	693 212,00
Dettes à un an au plus	105 083 261,61	91 150 805,83
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	13 802 743,21	3 897 375,10
Dettes financières		
Etablissements de crédit	14 004 970,32	16 103 211,59
Dettes commerciales		
Fournisseurs	35 998 915,64	29 616 962,95
Effets à payer	9 043,95	10 521,85
Acomptes reçus sur commandes	831 723,25	1 007 076,43
Dettes fiscales, salariales et sociales		
Impôts	678 370,42	666 012,65
Rémunérations et charges sociales	2 970 144,60	3 281 687,04
Autres dettes	36 787 350,22	36 567 958,22
Comptes de régularisation	20 490 465,75	24 384 046,06

TOTAL DU PASSIF	468 713 549,79	470 223 861,03
------------------------	-----------------------	-----------------------

COMPTE DE RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2010

Rubriques	Exercice 2010	Exercice 2009
CHARGES		
Coût des ventes et des prestations	80 089 403,04	77 773 320,03
Approvisionnements et marchandises		
Achats		
Variations des stocks		
Services et biens divers	15 397 134,68	17 126 446,56
Rémunérations, charges sociales et pensions	41 140 467,41	38 351 428,67
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissements, sur immobilisations incorporelles et corporelles	23 422 428,43	20 694 054,97
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	1 400,00	357 469,48
Provisions pour risques et charges	98 074,65	-4 992 145,14
Autres charges d'exploitation	29 897,87	6 236 065,49

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION		
Charges financières	7 781 266,78	7 309 311,05
Charges des dettes	6 390 902,12	6 266 020,04
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Autres charges	1 390 364,66	1 043 291,01

BÉNÉFICE COURANT AVANT IMPÔTS		
Charges exceptionnelles	28 010 079,45	229 670,09
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels	911 829,30	
Provisions pour risques et charges exceptionnels		
Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés	39 849,85	
Autres charges exceptionnelles	27 058 400,30	229 670,09

BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS		
Impôts sur le résultat	68 884,03	249 388,79
Impôts	68 884,03	249 388,79

RÉSULTAT DE L'EXERCICE À AFFECTER		
--	--	--

BÉNÉFICE DE L'EXERCICE À AFFECTER		
--	--	--

TOTAUX GÉNÉRAUX	115 949 633,30	85 561 689,96
------------------------	-----------------------	----------------------

Rubriques	Exercice 2010	Exercice 2009
PRODUITS		
Ventes et prestations	76 573 796,34	73 487 093,64
Chiffre d'affaires		
Variations des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution		
Production immobilisée		
Autres produits d'exploitation	76 573 796,34	73 487 093,64

PERTE D'EXPLOITATION	-3 515 606,70	-4 286 226,39
Produits financiers	10 533 040,90	10 905 034,09
Produits des immobilisations financières		947 753,00
Produits des actifs circulants	473 595,47	248 410,32
Autres produits financiers	10 059 445,43	9 708 870,77

PERTE COURANTE AVANT IMPÔTS	-763 832,58	-690 503,35
Produits exceptionnels	27 315 249,48	62 672,01
Reprises d'amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		20 007,61
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		15 000,00
Autres produits exceptionnels	27 315 249,48	27 664,40

PERTE AVANT IMPÔTS	-1 458 662,55	-857 501,43
---------------------------	----------------------	--------------------

RÉSULTAT DE L'EXERCICE À AFFECTER		
--	--	--

PERTE DE L'EXERCICE À AFFECTER	-1 527 546,58	-1 106 890,22
---------------------------------------	----------------------	----------------------

TOTAUX GÉNÉRAUX	115 949 633,30	85 561 689,96
------------------------	-----------------------	----------------------

ANNEXE

Rubriques	Exercice 2010	Exercice 2009
AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
Perte à affecter		
Perte de l'exercice à affecter	1 527 546,58	1 106 890,22
Perte reportée de l'exercice précédent	10 623 814,06	9 516 923,84
Bénéfice à affecter		
Bénéfice de l'exercice à affecter		
Prélèvements sur les capitaux propres		
Sur les réserves		
Affectations aux capitaux propres		
Au capital et aux primes d'émission		
A la réserve légale		
Aux autres réserves		
Résultat à reporter		
Perte à reporter	12 151 360,64	10 623 814,06

Rubriques	Concessions brevets, licences, etc.
ÉTAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Valeur d'acquisition	
Au terme de l'exercice précédent	5 830 942,49
Mutations de l'exercice :	
Acquisitions, y compris la production immobilisée	53 509,19
Cessions et désaffectations (-)	
Transférées d'une rubrique à une autre (-) (+)	
Au terme de l'exercice	5 884 451,68
Amortissements et réductions de valeur	
Au terme de l'exercice précédent	5 656 712,57
Mutations de l'exercice :	
Actés	171 599,84
Repris car excédentaires	
Acquis de tiers	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	
Transférés d'une rubrique à une autre (-) (+)	
Au terme de l'exercice	5 828 312,41
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	56 139,27



Rubriques	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes
ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Valeur d'acquisition					
Au terme de l'exercice précédent	52 094 591,11	54 741 096,02	158 045 101,80	103 993 068,41	61 874 024,78
Mutations de l'exercice :					
Acquisitions, y compris la production immobilisée	1 824 213,00	168 457,54	31 181 796,20	41 535,51	46 946 852,85
Cessions et désaffectations (-)	-44 345,63	-374 198,45	-8 817 361,33	-84 575,23	
Transferts d'une rubrique à une autre (-) (+)	2 785 183,28	8 929 329,86	759 524,98	8 326 067,54	-20 800 105,66
Au terme de l'exercice	56 659 641,76	63 464 684,97	181 169 061,65	112 276 096,23	88 020 771,97

Plus-values					
Au terme de l'exercice précédent	35 192 513,95	6 607 407,43			
Mutations de l'exercice :					
Actées					
Acquises de tiers					
Annulées (-)					
Transférées d'une rubrique à une autre (-) (+)					
Au terme de l'exercice	35 192 513,95	6 607 407,43			

Amortissements et réductions de valeur					
Au terme de l'exercice précédent	54 548 143,19	40 368 594,27	64 989 773,33	32 858 053,77	
Mutations de l'exercice :					
Actés	4 059 447,56	3 890 004,02	11 882 006,44	4 331 199,87	
Repris car excédentaires (-)					
Acquis de tiers					
Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	-44 252,61	-301 508,71	-502 196,29	-73 079,88	
Transférés d'une rubrique à une autre (-) (+)			-329,70	329,70	
Au terme de l'exercice	58 563 338,14	43 957 089,58	76 369 253,78	37 116 503,46	

Valeur comptable nette au terme de l'exercice	33 288 817,57	26 115 002,82	104 799 807,87	75 159 592,77	88 020 771,97
--	----------------------	----------------------	-----------------------	----------------------	----------------------

Rubriques	Entreprises liées	Autres
ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Participations et droits sociaux		
Valeur d'acquisition		
Au terme de l'exercice précédent	11 373 461,17	7 056 496,68
Mutations de l'exercice :		
Acquisitions	50 000,00	15 375,00
Cessions et retraits		-6 519 599,70
Au terme de l'exercice	11 423 461,17	552 271,98

Réductions de valeur		
Au terme de l'exercice précédent		
Mutations de l'exercice		
Au terme de l'exercice		

Valeur comptable nette au terme de l'exercice	11 423 461,17	552 271,98
--	----------------------	-------------------

Créances et cautionnements en numéraire		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent		12 105,82
Mutations de l'exercice :		
Additions		1 919,48
Remboursements (-)		-1 900,00
Cessions et retraits		

Valeur comptable nette au terme de l'exercice		12 125,30
--	--	------------------



PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation au sens de l'arrêté royal du 8 octobre 1976 ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux représentant au moins 10% du capital souscrit.

Dénomination et adresse du siège	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles		
	Directement		Par les filiales %	Comptes annuels arrêtés au	En unités	
	Nombre	%			Capitaux propres	Résultat net
TEC Brabant Wallon Place Henri Berger, 6 1300 Wavre	8 976	67,33		31/12/10	8 837 224	30 894
TEC Charleroi Place des Tramways, 9 bte 1 6000 Charleroi	27 546	67,50		31/12/10	18 354 869	-1 096 488
TEC Hainaut Place Léopold, 9a 7000 Mons	31 274	67,30		31/12/10	8 097 094	-563 268
TEC Liège-Verviers Rue du Bassin, 119 4030 Liège	17 755	67,86		31/12/10	18 308 155	464 717
TEC Namur-Luxembourg Avenue de Stassart, 12 5000 Namur	7 605	67,40		31/12/10	2 565 377	-334 268
OPTIMOBIL Wallonie SA Boulevard Martin, 27 1340 Ottignies	125	25,00		31/12/10	134 100	35 955
C-TEC SA Rue Vautier, 54 1050 Bruxelles	200	50,00		31/12/10	208 592	7 526
Belgian Mobility Card Rue de l'Evêque, 1 1000 Bruxelles	50	25,00		31/12/10	71 300	9 800

Rubriques	Exercice 2010	Exercice 2009
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE, AUTRES PLACEMENTS		
Actions et parts	17 366 608,50	33 963 922,62
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	17 366 608,50	33 963 922,62
Titres à revenus fixes	259 805,30	3 279 253,70
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit		
avec une durée résiduelle ou de préavis		
d'un mois au plus		
de plus d'un mois à un an au plus		
de plus d'un an		

COMPTES DE RÉGULARISATION (ACTIF)

Loyers d'autobus versés anticipativement	2 853 900,91
Subventions pour engagements sociaux à recevoir	1 626 094,43
Divers	1 295 119,73

ÉTAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit	
Au terme de l'exercice précédent	13 955 000,00
Modifications au cours de l'exercice	
Au terme de l'exercice	13 955 000,00

	Nombre d'actions	%
Représentation du capital (actions ordinaires sans désignation de valeur)	550 318	
Actions nominatives	547 848	99,55
Région wallonne		
Lignes ferrées et services d'autobus	264 406	48,05
Lignes ferrées concédées mais non construites	6 381	1,16
Biens cédés par la Région wallonne	1	0,00
Provinces	156 637	28,46
Communes	120 423	21,88
Actions au porteur	2 470	0,45

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques et charges de propre assureur	13 681 701,74
Litiges O.N.S.S	1 302 960,59
Litiges autres	79 283,64

Rubriques	Dettes		
	échéant dans l'année	ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	ayant plus de 5 ans à courir
Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle			
ÉTAT DES DETTES			
Dettes financières	13 695 509,26	87 890 371,08	64 127 189,21
Emprunts obligataires non subordonnés	315 908,22	1 278 883,48	1 979 673,71
Dettes de location-financement et assimilées			
Etablissements de crédit	13 379 601,04	85 986 487,60	58 897 515,50
Autres emprunts		625 000,00	3 250 000,00
Autres dettes	107 233,95	332 637,07	253 341,00
TOTAL	13 802 743,21	88 223 008,15	64 380 530,21

Rubriques	Dettes (ou partie de dettes) garanties par	
	les pouvoirs publics belges	des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
DETTES GARANTIES		
Dettes financières	153 728 069,55	
Emprunts obligataires non subordonnés	3 574 465,41	
Etablissements de crédit	150 153 604,14	
Autres emprunts		
Autres dettes	693 212,02	
TOTAL	154 421 281,57	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES	
Impôts	
Dettes fiscales non échues	678 370,42
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes salariales et sociales	2 970 144,60

Rubriques	Exercice 2010
COMPTES DE RÉGULARISATION (PASSIF)	
Principalement prorata d'intérêts sur emprunts, prorata de loyers sur matériel roulant, plus-values sur opérations de «sale and rent back» à répartir sur la durée de l'opération et subventions relatives à des exercices ultérieurs	20 490 465,75

Rubriques	Exercice 2010	Exercice 2009
RÉSULTATS D'EXPLOITATION		
Chiffre d'affaires net		
Autres produits d'exploitation dont		
Subsides d'exploitation obtenus des pouvoirs publics	71 981 228,49	67 404 242,81
Travailleurs inscrits au registre du personnel		
Nombre total à la date de clôture	136	138
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	131,3	127,6
Nombre effectif d'heures prestées	204 410	202 955
Frais de personnel		
Rémunérations et avantages sociaux directs	7 736 767,44	7 393 272,27
Cotisations patronales d'assurances sociales	3 058 403,82	3 233 930,23
Primes patronales pour assurances extra-légales	2 614 174,90	2 692 508,14
Autres frais de personnel	71 729,67	513 948,57
Pensions	27 659 391,58	24 517 769,46
Réductions de valeur		
Sur stocks et commandes en cours		
Actées		
Reprises		
Sur créances commerciales		
Actées	1 400,00	358 969,48
Reprises		-1 500,00
Provisions pour risques et charges		
Constituées	509 909,38	234 834,13
Utilisations et reprises	-411 834,73	-5 226 979,27
Autres charges d'exploitation		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	29 262,04	34 199,56
Autres	635,83	6 201 865,93
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise		
Nombre total à la date de clôture	1	1
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	1,8	2,4
Nombre effectif d'heures prestées	3 446	4 660
Frais pour l'entreprise	98 883,33	134 512,34

Rubriques	Exercice 2010	Exercice 2009
RÉSULTATS FINANCIERS		
Autres produits financiers		
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats		
Subsides en capital	8 987 540,31	8 193 321,28
Ventilation des autres produits		
Plus-values sur actifs circulants	98 670,90	632 854,77
Produits financiers sur produits dérivés	927 905,64	827 280,00
Autres	45 328,58	55 414,72
Amortissements des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement		
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées		
Reprises		

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS		
Autres produits exceptionnels		
Plus-value réalisée lors de la vente des parts d'EBH	27 058 400,30	
Autres charges exceptionnelles		
Rétrocession, à la Région wallonne, de la plus-value réalisée lors de la vente des parts d'EBH	27 058 400,30	
Amortissement exceptionnel relatif aux études des travaux des dépôts dont les projets furent suspendus en 2010	911 829,30	

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice		
Impôts et précomptes dus ou versés	68 884,03	

Rubriques	Exercice 2010	Exercice 2009
AUTRES TAXES ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS		
Taxes sur la valeur ajoutée, taxes d'égalisation et taxes spéciales portées en compte		
A l'entreprise (déductibles)	18 712 302,00	45 763 614,29
Par l'entreprise	17 615 417,74	32 222 676,29
Montants retenus à charge de tiers, au titre de		
Précompte professionnel	5 915 180,55	5 852 641,04
Précompte mobilier	12 725,63	58 250,77

Rubriques	Exercice 2010
DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise	
Gages sur d'autres actifs	
Valeur comptable des actifs gagés	82 044,22
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise, non portés au bilan	
Titres de transport en dépôt	
Engagements importants d'acquisition d'immobilisations	
Autobus	60 186 980,00
Investissements d'infrastructure	25 307 800,00
Litiges importants et autres engagements importants	
Montants de loyers d'autobus non repris au bilan encore à échoir	136 563 578,07
Intérêts à échoir sur emprunts d'investissements non repris au passif	55 624 374,05
Emprunts conclus au nom de la SRWT pour compte des TEC dans le cadre du contrat de commission organisant la réalisation et le financement des investissements d'exploitation	607 500,00
TEC Brabant Wallon	400 000,00
TEC Charleroi	0,00
TEC Hainaut	77 500,00
TEC Liège - Verviers	0,00
TEC Namur - Luxembourg	130 000,00

Rubriques	Exercice 2010	Exercice 2009
RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES		
Immobilisations financières		
Participations	11 423 461,17	11 373 461,17
Créances		
A plus d'un an		
A un an au plus	8 854 550,61	14 693 877,96
Dettes		
A plus d'un an		
A un an au plus	17 649 259,32	24 442 571,14
Résultats financiers		
Produits des actifs circulants		
Charges des dettes	84 761,15	104 666,91

Rubriques	Exercice 2010	Exercice 2009
RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION		
Immobilisations financières		
Participations	40 375,00	6 544 599,70
Créances		

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS		
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats	154 240,40	

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LES COMMISSAIRES		
Emoluments des commissaires	14 772,80	

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR		
Estimation de la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur dans les comptes, avec indications sur la nature et le volume des instruments		
Couverture gasoil	109 037,00	
Couverture de taux	- 1 809 771,00	

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS		
L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion.		



Rubriques	Exercice 2010 Temps plein	Exercice 2010 Temps partiel	Exercice 2010 Total en équivalent temps plein	Exercice 2009 Total en équivalent temps plein
BILAN SOCIAL				
Etat des personnes occupées Travailleurs inscrits au registre du personnel				
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs	107,0	34,0	131,3	127,6
Nombre effectif d'heures prestées	171 808	32 602	204 410	202 955
Frais de personnel	12 018 790,86	1 306 875,61	13 325 666,47	13 697 848,09
Avantages accordés en sus du salaire			155 409,36	135 811,12

Rubriques	Temps plein	Temps partiel	Total équivalent temps plein
A la date de clôture de l'exercice			
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	104	32	125,9
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	102	32	123,9
Contrat à durée déterminée	2		2,0
Contrat de remplacement			
Par sexe			
Hommes	76	8	81,3
de niveau primaire			
de niveau secondaire	30	6	33,7
de niveau supérieur non universitaire	12		12,0
de niveau supérieur universitaire	34	2	35,6
Femmes	28	24	44,6
de niveau primaire			
de niveau secondaire	15	17	25,7
de niveau supérieur non universitaire	5	4	8,4
de niveau supérieur universitaire	8	3	10,5
Par catégorie professionnelle			
Personnel de direction	34	5	38,1
Employés	70	20	84,3
Ouvriers		7	3,5
Autres			

Rubriques	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise au cours de l'exercice		
Nombre moyen de personnes occupées	1,8	
Nombre effectif d'heures prestées	3 446	
Frais pour l'entreprise	98 883,33	

Rubriques	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE			
Entrées			
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	4		4,0
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	3		3,0
Contrat à durée déterminée	1		1,0
Contrat de remplacement			

Sorties			
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	5	1	5,8
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	5	1	5,8
Contrat à durée déterminée			
Contrat de remplacement			
Par motif de fin de contrat			
Pension	1	1	1,8
Prépension			
Licenciement			
Autre motif	4		4,0

Rubriques	Hommes	Femmes
RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE		
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	47	26
Nombre d'heures de formation suivies	600	376
Coût net pour l'entreprise	5 698,94	2 526,30
dont coût brut directement lié aux formations	39 966,33	19 998,66
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs		
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	34 267,39	17 472,36
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	3	
Nombre d'heures de formation suivies	392	
Coût net pour l'entreprise	11 059,12	
Initiatives en matière de formation professionnelle à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés		
Nombre d'heures de formation suivies		
Coût net pour l'entreprise		



RÈGLES D'ÉVALUATION

Actif

Frais d'établissement (rubrique I)

Les frais de constitution et d'augmentation de capital ainsi que les autres frais d'établissement sont amortis en cinq ans.

Les frais d'émission d'emprunts et primes de remboursement sont amortis par tranches égales sur la durée des emprunts auxquels ils se rapportent.

Immobilisations incorporelles (rubrique II)

Les immobilisations incorporelles sont prises en charge dans l'exercice au cours duquel ces frais sont exposés.

Toutefois, les logiciels informatiques acquis à l'extérieur sont amortis sur trois ans.

Immobilisations corporelles (rubrique III)

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, ou à leur coût de revient, ou à leur valeur d'apport y compris les frais accessoires notamment la quote-part non déductible de la T.V.A.

Les droits d'usage dont l'entreprise dispose sur des immobilisations corporelles en vertu de contrats de location-financement ou de conventions similaires dont les versements échelonnés prévus au contrat sont assurés par un organisme financier en contrepartie d'un paiement unique effectué au début de la transaction (Payment Undertaking Agreement) sont traités de la manière suivante :

- Les droits d'usage y compris les frais accessoires sont portés à l'actif dans la rubrique correspondant aux immobilisations concernées et amortis au même taux.
- Le versement à l'organisme financier qui assurera le paiement des versements échelonnés apure la dette de location-financement.
- L'engagement qui subsiste vis-à-vis du « lessor » de procéder aux versements échelonnés est acté dans les comptes d'ordre.
- Les profits dégagés par cette transaction seront portés en produit au rythme des amortissements comptables.

Les amortissements sont pratiqués d'une manière linéaire sur la durée de vie présumée des immobilisations.

En ce qui concerne les biens acquis avant le 1^{er} janvier 1991 et transférés par la S.N.C.V. :

a) les biens transférés par la SRWT aux TEC, à savoir le mobilier, le matériel de bureau et l'outillage, sont valorisés à leur valeur nette comptable et sont amortis sur quatre ans ;

b) les biens transférés à la SRWT sont amortis selon le plan d'amortissement en application à la S.N.C.V.

En ce qui concerne les pièces relais (moteurs, boîtes, ponts) liées au matériel roulant, celles-ci sont amorties sur la même durée que les véhicules pour lesquels elles doivent servir.

Pour les biens acquis à partir du 1^{er} janvier 1991, les taux d'amortissement sont les suivants :

Composant de l'actif	Durée de vie	Taux en %
Terrains	Illimitée	0
Bâtiments	30 ans	3,33
Installations bâtiments	20 ans	5
Voies	25 ans	4
Lignes aériennes	25 ans	4
Sous-stations de traction	25 ans	4
Machines, matériel, équipement de télécommunication et techniques spéciales	10 ans	10
Matériel roulant ferré	25 ans	4
Autobus de la « Classe I » (articulés)	15 ans	6,66
Autobus de la « Classe II » (standard et midi 60 places)	15 ans	6,66
Autobus de la « Classe III » (midi 40 places et mini)	8 ans	12,50
Autobus pour personnes à mobilité réduite (mini)	6 ans	16,67
Autobus d'occasion	Règles habituelles en tenant compte de la date de première mise en circulation comme date de départ	
Transformation du matériel roulant ferré et renouvellement des bus afin d'allonger la durée d'utilisation	En fonction de la durée d'utilisation restante estimée	
Véhicules utilitaires	10 ans	10
Automobiles et camionnettes	5 ans	20
Vélos pliables	3 ans	33,33
Mobilier et assimilés, machines de bureau	5 ans	20
Outillage portatif	5 ans	20
Informatique mainframe	5 ans	20
Micro informatique (PC, réseau et périphériques)	3 ans	33,33
Sites propres	15 ans	6,66
Bâtiments de Robermont, La Villette et Jumet	20 ans	5
Installations de Robermont, La Villette et Jumet	9 ans	11,1
Téléphonie fixe	10 ans	10
Téléphonie mobile	3 ans	33,33

Lorsque, du fait du recours à un financement alternatif, des biens immobilisés ne sont pas repris dans les livres de la société, les charges générées par le financement de ces biens sont mises en compte de manière à ce que leur répartition dans le temps se rapproche le plus possible de la durée d'amortissement prévue dans les règles d'évaluation pour de tels biens.

Immobilisations financières (rubrique IV)

Les actions et parts sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport, à l'exclusion des frais accessoires et sous déduction des montants restant éventuellement à libérer.

Les autres créances et cautionnements en numéraire sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Créances à plus d'un an et créances à un an au plus (rubriques V et VII)

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

En cas de faillites ou concordats, les créances impayées sont considérées comme douteuses et leur valeur totale nette, hors T.V.A., fait l'objet d'une réduction de valeur.

En dehors de ces cas, d'autres créances peuvent être transférées à la rubrique "Clients douteux" ou "Créances douteuses" et faire l'objet de réductions de valeur adaptées à chaque situation.

Stocks et commandes en cours (rubrique VI)

Les stocks d'approvisionnements et fournitures sont valorisés selon la méthode des prix moyens pondérés.

A la clôture de chaque exercice, les casiers comprenant des articles de stock qui n'ont plus été movimentés, soit par de nouvelles entrées consécutives à des commandes ou à des fabrications internes, soit par de nouvelles sorties sur centre de coût ou ordre ou consécutives à des corrections d'inventaire, depuis plus de trois ans, font l'objet d'une réduction de valeur totale, sauf pour les articles du stock destinés au réseau ferré pour lesquels cette période est portée à dix ans.

Tout article qui aurait fait l'objet d'une réduction de valeur et qui serait sorti du stock sur centre de coût ou ordre ou suite à des corrections d'inventaire fait l'objet d'une reprise de réduction de valeur dans l'exercice de son utilisation.

Dans le cas où une nouvelle commande ou fabrication interne devait survenir pour un article qui aurait fait l'objet d'une réduction de valeur, c'est l'ensemble du casier qui fait l'objet d'une reprise de réduction de valeur dans l'exercice de la nouvelle entrée en stock.

La procédure de valorisation suivante est appliquée aux pièces relais importantes qui font l'objet de réparation dans le cadre d'un processus d'échange standard :

- lors de l'achat de la pièce neuve, celle-ci est immobilisée et amortie sur la durée d'amortissement restante des véhicules les plus récents auxquels elle se rapporte ;

- ces pièces sont alors reprises en stock sans valeur ;
- ensuite, lors du processus d'échange standard, la pièce démontée du véhicule qui est réparée rentre dans le stock pour une valeur égale au coût de la réparation.

Cette procédure s'applique aux pièces suivantes :

- Moteurs
- Boîtes de vitesse
- Ponts

D'une manière générale, les fabrications pour stocks (en ce compris les récupérations et réparations de pièces) sont valorisées et rentrées en stock pour une valeur égale à leur coût de revient.

Ces règles d'évaluation s'appliquent à l'ensemble des stocks quelle que soit leur localisation physique.

Les en-cours de fabrication et les commandes en cours d'exécution sont portés à l'actif du bilan à leur coût de revient.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles (rubriques VIII et IX)

Les titres à revenu fixe sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

Comptes de régularisation (rubrique X)

Les charges exposées pendant l'exercice mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur sont évaluées en suivant la règle proportionnelle.

Les revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à l'exercice en cours, sont évalués au montant de la quote-part afférente à cet exercice.

Passif**Provisions pour risques et charges (rubrique VII)**

A la clôture de l'exercice, il est procédé, avec prudence, sincérité et bonne foi, à l'examen des provisions à constituer, à reprendre ou à annuler pour couvrir les risques prévus.

Plus précisément en ce qui concerne les risques liés aux anciens dossiers " propre assureur " encore en litige hérités de la S.N.C.V., on couvrira l'estimation faite par le service des assurances sur base d'une addition de tous les litiges en cours :

- à 100 % pour les secteurs accidents du travail et responsabilité civile accidents de circulation,
- à 55 % pour le secteur maladies professionnelles vu le caractère plus aléatoire de l'aboutissement en notre défaveur de l'ensemble de ces dossiers.

A partir de l'exercice comptable 1991, les provisions pour gros entretiens et réparations et les provisions pour pneus ne sont plus constituées.

En 1993, la Région a apporté au capital de la société les biens dont elle avait hérité de l'Etat en vertu de l'article 57 paragraphe 2 de la loi de financement. Un certain nombre de litiges liés à la construction de ces biens ont dû également être repris par la SRWT. Vu le caractère aléatoire de l'aboutissement des requêtes des parties adverses, ces litiges seront couverts à concurrence de 50 %.

L'exploitation des dépôts pendant de nombreuses décennies est susceptible d'avoir généré une pollution du sol. Ce risque potentiel étant impossible à évaluer sans engager des frais considérables, il n'est pas couvert par une provision.

Une provision est cependant constituée sur base d'une estimation faite par un expert dans les cas suivants :

- pollution avérée suite à un incident ou à un contrôle,
- constatation suite à une expertise réalisée dans le cadre du renouvellement d'un permis d'exploiter.

Dettes à plus d'un an et dettes à un an au plus (rubriques VIII et IX)

Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les dettes de location-financement sont évaluées pour la partie des versements à échoir, qui représente la reconstitution du capital de la valeur du bien auquel le contrat se rapporte.

Comptes de régularisation (rubrique X)

Les revenus perçus pendant l'exercice mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur sont évalués en suivant la règle proportionnelle.

Les charges qui seront payées au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont afférentes à l'exercice en cours, sont évaluées au montant afférent à cet exercice.

Droits et engagements hors bilan (Annexe 5.13)

Les droits et engagements hors bilan sont mentionnés à l'annexe, par catégorie, pour la valeur nominale figurant au contrat ou à la convention ou à défaut pour leur valeur estimée.

RENSEIGNEMENTS DIVERS**Description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie**

La SRWT assume les charges afférentes aux engagements sociaux nés des différents régimes d'allocations extralégales qui étaient d'application dans les sociétés d'origine du groupe TEC. Ces allocations recouvrent les domaines suivants :

- Les compléments de pensions de survie et de retraite (pour les agents admis à la pension avant 1993) et les allocations d'invalidité des allocataires sociaux issus de l'ex-S.N.C.V. Il s'agit des avantages octroyés par les anciennes caisses sociales, à savoir :
 - la Caisse d'Assurance Mixte (C.A.M.);
 - la Caisse de Répartition d'Allocations complémentaires à la pension légale (C.R.A.);
 - la Caisse de Répartition d'allocations aux agents Invalides (C.R.I.);
- Les compléments de pensions de survie et de retraite des allocataires sociaux des anciennes sociétés de transport urbain (STIL, STIC, STIV) admis à la pension avant 1993.

Elle assume également les charges liées aux allocations versées aux travailleurs ayant atteint 55 ans d'âge et

tombant dans le champ d'application des conventions collectives de travail organisant un régime d'allocations complémentaires au chômage en faveur de certains travailleurs licenciés.

En outre, la SRWT assume les charges afférentes à l'assurance-groupe souscrite en 1993 en faveur de l'ensemble du personnel actif du groupe TEC. Cette assurance-groupe, instaurée dans le but de mettre le régime de pensions complémentaires en conformité avec les dispositions légales, a été profondément modifiée avec effet au 1^{er} janvier 1998. La formule du type "but à atteindre", traduction des anciens règlements de pension, a été transformée en formule "contribution définie", dont le principe est de générer à l'âge de la retraite un capital résultant de cotisations, personnelles et patronales, directement proportionnelles à la rémunération. La formule "but à atteindre" est cependant restée d'application pour les agents entrés en service avant 1998 lorsque celle-ci leur est plus avantageuse.

L'entrée en vigueur de la loi sur les pensions complémentaires, dite "loi VANDENBROUCKE", a entraîné une réévaluation substantielle des réserves à constituer pour garantir les engagements correspondants pour la partie "but à atteindre" résiduelle. Toutefois, la CBFA a accordé à la SRWT une dispense de réévaluer ces réserves,

RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES

SUR LES COMPTES SOCIAUX

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié par le Gouvernement wallon auprès de la Société Régionale Wallonne du Transport. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 468.713.550 € et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 1.527.547 €.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion.

Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes

annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions et informations complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de la situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Nous tenons enfin à remercier le Directeur financier ainsi que le responsable de la comptabilité pour l'aide efficace qu'ils nous ont apportée tout au long de nos travaux de contrôle.

Le 12 mai 2011

Le Collège des Commissaires

S.c.P.R.L DELBROUCK,
CAMMARATA, GILLES & Associés
Réviseurs d'entreprises
Représentée par
P. CAMMARATA

S.c.P.R.L. LAFONTAINE,
DETILLEUX & Cie
Réviseurs d'entreprises
Représentée par
L. LAFONTAINE

S.C.R.L. RSM Interaudit
Réviseurs d'entreprises
Représentée par
T. LEJUSTE

à la condition que le véhicule financier des pensions complémentaires "but à atteindre" soit à l'avenir une institution de retraite professionnelle, qui reprendrait à sa charge les anciens régimes garantis à titre de droits acquis. Cette institution appelée "TEC-Pension", créée en septembre 2008, a été agréée par la CBFA.

La SRWT a en 2010 cédé à Kéolis S.A. sa participation dans le capital d'Eurobus Holding dégageant de la sorte une plus-value de 27.058.400,30 euros. A sa demande, cette plus-value a été rétrocédée à la Région wallonne. En contrepartie, celle-ci s'est engagée par décret à couvrir les engagements sociaux du groupe TEC.

Annuités dues par les actionnaires publics et emprunts obligataires publics

Les actionnaires publics de la S.N.C.V. avaient, lors de la souscription des capitaux, le choix entre la libération directe en espèces ou la libération directe au travers du versement pendant 90 ans d'une annuité constante comprenant le principal et l'intérêt.

Cette créance sur les actionnaires est comptabilisée à l'actif (29). En contrepartie de ce mode de libération des capitaux et afin de dégager immédiatement les moyens financiers nécessaires à la construction des lignes, la S.N.C.V. a émis des emprunts obligataires publics dont le service a le même profil que les annuités dues par les actionnaires.

Ces emprunts sont comptabilisés au passif, tant pour le capital (171) que pour les intérêts (179) et constituent le pendant des annuités des actionnaires comptabilisées à l'actif (29).

Du fait que, tant au passif qu'à l'actif, on ait comptabilisé les intérêts, ces mouvements financiers n'ont aucun impact sur le résultat. Il faut noter que l'émission des emprunts publics n'a pas toujours coïncidé avec le début du paiement des annuités, ce qui a généré un décalage entre les montants comptabilisés à l'actif et au passif.

Organisation des investissements du groupe TEC

Le Contrat de gestion 2006-2010 conclu entre la Région wallonne et le groupe TEC subdivise les investissements en quatre grandes catégories :

- les Investissements d'Infrastructure ;
- les Investissements d'Exploitation ;
- la finalisation du Métro léger de Charleroi ;
- les Investissements Spécifiques.

a) Investissements d'infrastructure.

Les investissements d'infrastructure sont constitués des investissements réalisés sur le domaine public et

prioritairement affectés par la Région au transport en commun.

Ces investissements concernent essentiellement les ouvrages de génie civil, les infrastructures ferroviaires et routières, les sites propres, les gares de correspondance ainsi que tous leurs équipements annexes.

Ces investissements sont réalisés par la SRWT et financés grâce à un subside en capital de la Région wallonne en faveur de la SRWT, sauf en ce qui concerne la finalisation du Métro Léger de Charleroi (fermeture de la boucle, prolongation de l'antenne de Gilly et de l'antenne de Gosselies) qui est financée par emprunt par la SRWT.

b) Investissements d'exploitation.

Par investissements d'exploitation, il faut entendre le matériel roulant, les systèmes de perception, de transmission, de régulation du trafic et de sécurité (hors métro), les bâtiments (bâtiments administratifs, ateliers et dépôts), les équipements, les outils de gestion et d'exploitation et, en général, tout moyen nécessaire à la réalisation des missions des TEC.

L'essentiel de ces investissements est financé par emprunt ou via des financements alternatifs.

Le solde des investissements d'exploitation est financé par les TEC avec leur trésorerie propre ou fait l'objet d'un subside en capital de la Région wallonne. Ces investissements sont pour la plupart réalisés et, en cas de financement par emprunt ou alternatif, financés par la SRWT en vertu d'un contrat de commission conclu avec les cinq TEC.

c) Finalisation du Métro léger de Charleroi.

Cet investissement est réalisé et financé par emprunt par la SRWT, suivant le même mécanisme que les investissements d'exploitation.

d) Investissements spécifiques.

Il s'agit d'investissements moins importants (mobilier, matériel de bureau et informatique, machines, outillage, véhicules de service ...) qui n'ont pu rentrer dans les deux autres catégories et qui sont financés par chaque société sur leur trésorerie propre.

Litiges relatifs à des biens cédés par la Région wallonne à la SRWT

En 1993, la Région a apporté au capital de la Société des biens dont elle avait hérité de l'Etat en vertu de l'article 57 paragraphe 2 de la loi de financement. Un certain nombre de litiges liés à ces biens ont dû également être repris par la SRWT. Il subsiste cependant quelques litiges pour lesquels il n'a pas encore été statué définitivement sur le fait de savoir s'ils incombaient à la Région wallonne ou à la SRWT. Actuellement, ces dossiers sont gérés par la Région.



COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

Rapport annuel financier 2010, 20^{ème} exercice social présenté par le Conseil d'administration et par les Commissaires aux Comptes



RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

Le chiffre d'affaires consolidé est en augmentation de 4,34 % suite à la hausse de 4,17 % du chiffre d'affaires des TEC et à l'entrée dans le périmètre de consolidation de C-TEC par intégration proportionnelle.

La hausse du chiffre d'affaires des sociétés TEC est la conséquence d'une hausse des tarifs moyenne de 4,57 % et d'un glissement important de la clientèle des billets et cartes vers les abonnements.

Le résultat consolidé négatif est dû au blocage des subventions par la Région wallonne à leur niveau de 2008, associé à la sortie d'Eurobus Holding du périmètre de consolidation. En effet, suite à la désignation du Groupe TEC comme opérateur interne, la SRWT a, en vue de se conformer au règlement européen, levé l'option de vente à Kéolis S.A. de cette participation. La plus-value de 27.058.400,30 euros réalisée à cette occasion a été rétrocédée à la Région wallonne, rendant ainsi l'opération neutre en terme de résultat. En contrepartie la Région s'est engagée, par voie décrétable, à couvrir à l'avenir les engagements sociaux du Groupe TEC.

Bien que le nouveau contrat de service public (2011-2015) qui aurait dû clarifier la situation budgétaire n'ait pas encore pu être conclu, les budgets 2011 des sociétés du Groupe ont été mis en quasi équilibre grâce aux 3 mesures suivantes :

- des efforts d'économies supplémentaires sans grand impact pour la clientèle ;
- une hausse des tarifs au-delà de l'index ;
- un complément de subvention de la part de la Région wallonne.

La conclusion du contrat de service public (2011-2015) qui devrait intervenir cette année sera déterminante pour l'avenir des transports en commun en Région wallonne.

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

A. Généralités

L'exercice se clôture avec une perte consolidée de 3.010.759,10 euros.

En voici le détail :

Résultat courant avant impôts :	- 1.781.447,97 euros
Résultat exceptionnel :	- 1.168.882,26 euros
Impôts :	- 71.867,71 euros
Perte de l'exercice des sociétés consolidées par intégration globale et proportionnelle :	- 3.022.197,94 euros
Quote-part des entreprises mises en équivalence :	+ 11.438,84 euros
Perte consolidée :	- 3.010.759,10 euros
Cette dernière se répartit comme suit :	
Part des tiers :	- 490.065,86 euros
Part du groupe :	- 2.520.693,24 euros

La quote-part des entreprises mises en équivalence correspond à 25 % (part de la SRWT dans le capital d'Optimobil Wallonie) de 35.955,07 euros qui représentent le bénéfice d'Optimobil Wallonie au 31 décembre 2010 et à 25 % (part de la SRWT dans le capital de Belgian Mobility Card) de 9.800,29 euros qui représentent le bénéfice de BMC à cette même date.

Voici la contribution de chacune des sociétés consolidées dans le résultat :

TEC Hainaut :	- 563.268,40
TEC Namur-Luxembourg :	- 334.268,28
TEC Liège-Verviers :	464.716,91
TEC Brabant Wallon :	30.893,84
TEC Charleroi :	- 1.096.488,20
SRWT	- 1.527.546,58
C-TEC	3.762,77
BMC	2.450,07
OPTIMOBIL Wallonie	8.988,77
	-3.010.759,10

B. Situation bilantaire

Rubriques	31/12/2009	31/12/2010	Variations
ACTIF (= emploi de fonds)			
Actifs immobilisés			
Frais d'établissement		2 259,60	2 259,60
Immobilisations incorporelles	279 714,74	166 101,33	-113 613,41
Immobilisations corporelles	399 813 964,26	443 527 807,85	43 713 843,59
Immobilisations financières	20 417 459,89	640 586,28	-19 776 873,61

Actifs circulants			
Créances à plus d'un an	7 831 141,75	7 249 852,53	-581 289,22
Stocks et commandes en cours	20 855 854,06	20 934 844,72	78 990,66
Créances à un an au plus	70 575 659,92	73 510 008,18	2 934 348,26
Placements de trésorerie	37 325 921,63	17 710 886,60	-19 615 035,03
Valeurs disponibles	53 435 989,14	36 062 502,83	-17 373 486,31
Comptes de régularisation	8 545 567,60	6 462 769,09	-2 082 798,51

PASSIF (= origine des fonds)			
Capitaux propres	221 408 106,85	205 001 665,52	-16 406 441,33
Intérêts de tiers	15 804 444,59	15 314 378,73	-490 065,86
Provisions pour risques et charges	25 956 215,80	25 795 577,69	-160 638,11
Dettes à plus d'un an	165 208 697,28	153 341 779,09	-11 866 918,19
Dettes à un an au plus	145 893 531,05	164 029 161,40	18 135 630,35
Comptes de régularisation	44 810 277,42	42 785 056,58	-2 025 220,84

EXAMEN DE L'ÉVOLUTION DU BILAN

Actif

Frais d'établissement

Ce poste reprend la part consolidée des frais d'établissement de la société C-TEC.

Immobilisations incorporelles

Ce poste reprend les logiciels informatiques qui s'amortissent en trois ans. Sa diminution est due aux amortissements effectués sur les investissements récents, partiellement compensés par les acquisitions de 2010 (logiciels dévolus à la sécurité du réseau, au système d'exploitation des serveurs et au portail internet).

Immobilisations corporelles

Les acquisitions réalisées dans le domaine des investissements d'infrastructure (rénovations du Métro Léger de Charleroi ; aménagement d'arrêts, de gares de correspondance, de sites propres), des investissements d'exploitation (extension du Métro de Charleroi, achat d'autobus et rénovation de trams, plate-forme embarquée, systèmes de caméras embarquées, achat d'un terrain ...) pour une valeur plus importante que les amortissements, les cessions et les désaffectations, sont à l'origine de la hausse de ce poste.

Immobilisations financières

L'importante diminution de ce poste s'explique par la cession de la participation dans Eurobus Holding. Cette société sort donc du périmètre de consolidation par mise en équivalence.

Créances à plus d'un an

L'évolution de ce poste, en grande partie composé du poste équivalent de la SRWT, est due à l'extinction progressive des créances de la SRWT sur ses actionnaires publics dans le cadre de la dette qu'ils ont contractée pour la libération du capital auquel ils ont souscrit.

Stocks et commandes en cours

L'augmentation de ce poste est due principalement à la hausse du prix du gasoil, partiellement compensée par la diminution de la valeur des stocks de pièces de rechange (autobus et trams) et des commandes en cours d'exécution.

Créances à un an au plus

Le mécanisme de la consolidation a pour effet d'éliminer les créances entre sociétés du groupe, générées par les nombreuses relations existant entre elles.

Ce poste est composé principalement de subsides restant à recevoir de la Région wallonne et des créances liées à la facturation d'autobus neufs dans le cadre d'opérations de « sale and lease back ».

Placements de trésorerie

Ce poste est constitué par les fonds disponibles sur les emprunts d'investissements conclus par la SRWT.

Valeurs disponibles

Les valeurs disponibles sont essentiellement composées d'une part, des fonds présents au 31/12/2010 sur les comptes financiers repris dans le système de centralisation des trésoreries des organismes d'intérêts publics wallons qui présentent un solde positif et, d'autre part, des fonds disponibles sur emprunts d'investissements placés sur des comptes à haut rendement.

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation de l'actif contiennent les produits relatifs à l'exercice 2010 et à percevoir en 2011, notamment les produits financiers promérités au 31/12/10 mais qui ne seront perçus qu'en 2011, mais aussi les charges payées d'avance et imputables aux exercices ultérieurs dont les loyers d'autobus payés anticipativement (2.853,9 milliers d'euros).

Passif

Capitaux propres

La diminution des capitaux propres est due à la baisse des réserves consolidées (- 15.779,6 milliers d'euros) et des subsides en capital (-626,9 milliers d'euros).

Cette baisse des réserves consolidées est la conséquence de :

- la vente de la participation dans le capital d'Eurobus Holding accompagnée de la cession à la Région wallonne de la plus-value de 27.058,4 milliers d'euros ainsi réalisées (voir charges exceptionnelles) ;
- la part du groupe dans le résultat négatif de l'exercice.

Intérêts de tiers

Ce poste est constitué de la part des fonds propres (hors subsides en capital) revenant aux actionnaires hors Groupe. Son évolution correspond à la part des tiers dans le résultat de l'exercice (- 490,1 milliers d'euros).

Provisions pour risques et charges

L'évolution de ce poste s'explique par la variation des provisions constituées pour couvrir des risques divers tels que le risque de " propre assureur " (+45,8 milliers d'euros à la SRWT, -44,1 milliers d'euros au TEC Hainaut), des provisions pour litiges sociaux et fiscaux (+85,1 milliers d'euros), des provisions pour les autres risques et charges destinées essentiellement à couvrir des mesures de dépollution (-144,1 milliers d'euros au TEC Hainaut, -37,9 milliers d'euros au TEC Namur-Luxembourg, -140,1 milliers d'euros au TEC Liège-Verviers, -229,6 milliers d'euros au TEC Brabant-Wallon, +249,4 milliers d'euros au TEC Charleroi et 2,6 milliers à C-TEC), et des provisions

pour les autres risques et charges gérés par la SRWT (+ 52,3 milliers d'euros). En ce qui concerne les provisions pour dépollution, celles-ci sont constituées lorsqu'une pollution est découverte, soit suite à un incident ou à un contrôle, soit lors d'expertises nécessaires au renouvellement d'un permis d'exploiter.

Dettes à plus d'un an

Les dettes à plus d'un an sont constituées des emprunts de la S.N.C.V. attribués à la SRWT lors de la régionalisation et des emprunts conclus par le Groupe TEC pour assurer le financement et le refinancement des investissements d'exploitation ainsi que l'extension du Métro Léger de Charleroi.

La diminution de ce poste est expliquée par le transfert de dettes à plus d'un an échéant dans l'année en dettes à moins d'un an.

Dettes à un an au plus

L'évolution de ce poste s'explique par une augmentation des dettes à plus d'un an échéant dans l'année et des dettes commerciales, partiellement compensée par une diminution des dettes vis-à-vis des établissements de crédit et des dettes salariales et fiscales.

Comptes de régularisation

L'évolution à la baisse de ce poste est essentiellement due à l'utilisation en 2010 d'une partie de la subvention destinée à couvrir des charges liées à la sécurisation du réseau et à la gestion des ressources humaines sur la durée du Contrat de Gestion.



C. Résultats

Rubriques	31/12/2009	31/12/2010	Variations
RÉSULTATS D'EXPLOITATION			
1. Ventes et prestations			
Chiffre d'affaires	110 496 214,27	115 293 467,01	4 797 252,74
Variation des en-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution	58 906,18	-185 459,87	-244 366,05
Production immobilisée	19 537,80	337 833,12	318 295,32
Autres produits d'exploitation	410 251 785,74	406 498 670,53	-3 753 115,21
TOTAL	520 826 443,99	521 944 510,79	1 118 066,80

2. Coût des ventes et prestations			
Approvisionnements et marchandises	45 631 293,62	47 997 754,03	2 366 460,41
Services et biens divers	166 067 284,97	164 781 321,33	-1 285 963,64
Rémunérations, charges sociales et pensions	275 264 314,79	277 278 007,96	2 013 693,17
Amortissements et réductions de valeur	35 754 697,75	38 343 639,27	2 588 941,52
Réductions de valeur sur stocks, commandes en cours et créances commerciales	307 315,73	5 642,28	-301 673,45
Provisions	-5 152 829,58	-135 205,19	5 017 624,39
Autres charges d'exploitation	6 469 354,26	294 442,51	-6 174 911,75
TOTAL	524 341 431,54	528 565 602,19	4 224 170,65

3. Résultats d'exploitation	-3 514 987,55	-6 621 091,40	-3 106 103,85
------------------------------------	----------------------	----------------------	----------------------

RÉSULTATS FINANCIERS			
Produits financiers	13 453 256,58	12 688 332,67	-764 923,91
Charges financières	7 274 146,38	7 848 689,24	574 542,86

4. Résultat courant avant impôts	2 664 122,65	-1 781 447,97	-4 445 570,62
---	---------------------	----------------------	----------------------

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels	287 848,75	28 988 248,85	28 700 400,10
Charges exceptionnelles	7 247 728,05	30 157 131,11	22 909 403,06
5. Résultat de l'exercice avant impôts	-4 295 756,65	-2 950 330,23	1 345 426,42
Impôts sur le résultat	266 774,95	71 867,71	-194 907,24
6. Résultat de l'exercice	-4 562 531,60	-3 022 197,94	1 540 333,66
Quote-part des entreprises mises en équivalence	1 889 737,50	11 438,84	-1 878 298,66
7. Bénéfice consolidé	-2 672 794,10	-3 010 759,10	-337 965,00
Part des tiers dans le résultat	-1 122 513,90	-490 065,86	632 448,04
Part du groupe dans le résultat	-1 550 280,20	-2 520 693,24	-970 413,04

EXAMEN DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 115.293 milliers d'euros et présente une augmentation de 4.797 milliers d'euros répartis de la manière suivante :

TEC Hainaut	+655	+3,79%
TEC Namur-Luxembourg	+586	+2,72%
TEC Liège-Verviers	+1.882	+4,17%
TEC Brabant Wallon	+799	+7,16%
TEC Charleroi	+685	+4,44%
Total TEC	+4.607	+4,17%

C-TEC	190	
Total consolidé	+4.797	+4,34%

Ces chiffres illustrent l'augmentation des recettes de trafic des sociétés TEC suite à la hausse des tarifs, ainsi que l'entrée dans le périmètre de consolidation de C-TEC.

Autres produits d'exploitation

Ce poste reprend dans sa majorité les subventions d'exploitation et les subventions d'investissements d'exploitation versées par la Région wallonne au Groupe TEC. Suite aux difficultés budgétaires de la Région wallonne, les subventions d'exploitation de base ont été maintenues à leur niveau 2008. La diminution de ce poste s'explique principalement par la diminution de la subvention d'exploitation pour non indexation des tarifs, par le remboursement de subventions pour les journées de grèves qui ont eu lieu en 2010, par la suppression aux TEC Hainaut et Liège-Verviers des subventions pour lignes interrégionales et par la diminution de cette même subvention au TEC Brabant-Wallon.

Approvisionnements et marchandises

L'augmentation de ce poste est due principalement à la hausse du prix du gasoil en 2010, toutefois partiellement compensée par la couverture de consommation (SWAP).

Services et biens divers

L'évolution de ce poste est principalement due à la diminution des frais liés à la promotion commerciale et des frais de personnel intérimaire, partiellement compensée par la hausse du coût des prestations des transporteurs privés auxquels une partie de notre activité est sous-traitée, ainsi qu'à l'augmentation des frais d'assurances responsabilité civile et des frais de formations.

Rémunérations, charges sociales et pensions

Ce poste a été influencé, principalement par la hausse des dotations à l'IRP (TEC-Pension).

Provisions

L'utilisation, en 2009, de la provision constituée dans le cadre du litige opposant la SRWT à Van Hool (4.924,9 milliers d'euros) explique l'importante variation de ce poste.

Autres charges d'exploitation

L'indemnité forfaitaire payée par la SRWT en 2009 à Van Hool, mettant ainsi fin au litige relatif au marché de fourniture de 313 autobus commandés en 1993, constitue l'essentiel de la variation des autres charges d'exploitation.

Amortissements et réductions de valeur

L'évolution de ce poste est liée à celle des différents postes des immobilisations (voir actif du bilan).

Produits financiers

Les produits financiers sont constitués essentiellement des produits de placement de trésorerie et des produits dérivés et surtout de l'utilisation des subsides en capital au même rythme que les amortissements des biens qu'ils ont servi à financer. La SRWT étant sortie du capital d'Eurobus Holding en 2010, elle n'en perçoit plus de dividendes.

Charges financières

La stabilité du niveau d'endettement explique la faible évolution de ce poste.

Produits exceptionnels

Outre la plus-value enregistrée à la SRWT sur la vente de ses parts dans le capital de la société Eurobus Holding (27.058,4 milliers d'euros), les produits exceptionnels consolidés comprennent notamment des récupérations d'assurance relatives à l'incendie d'une série d'autobus au dépôt Genson à Charleroi.

Charges exceptionnelles

Ce poste comprend essentiellement le montant de la rétrocession, à la Région wallonne, de la plus-value de 27.058,4 milliers d'euros réalisée suite à la vente des parts d'Eurobus Holding.

Il reprend aussi, à la SRWT, la charge d'un amortissement exceptionnel relatif aux études de travaux non réalisés suite aux problèmes budgétaires (911,8 milliers d'euros) et, au TEC Charleroi, aux moins-values enregistrées suite à l'incendie d'une série d'autobus au dépôt Genson à Charleroi.

Perte consolidée

La perte consolidée de 3.011 milliers d'euros se ventile comme suit :

- perte de 490 milliers d'euros attribuée aux intérêts minoritaires ;
- perte de 2.521 milliers d'euros attribuée au Groupe SRWT-TEC.

D. Chiffres clés et ratios

Rubriques	2008	2009	2010
Actif net corrigé (en milliers d'euros)	218 013	221 433	204 999
Trésorerie nette (en milliers d'euros)	101 476	70 721	25 901
Ratio de liquidité au sens large	1,24	1,00	0,75
Ratio de liquidité au sens strict	1,49	1,11	0,78
Ratio de solvabilité (en %)	37,25	35,76	33,81

E. Risques et incertitudes

La crise financière puis économique qui a débuté en 2008 a finalement mis à mal en 2009 les finances des pouvoirs publics qui ont dû largement intervenir pour en limiter l'ampleur.

Confrontée à d'importants problèmes budgétaires, la Région wallonne a décidé unilatéralement de déroger au Contrat de gestion qu'elle a conclu avec les sociétés du Groupe TEC et a bloqué dès 2009 leurs subventions d'exploitation en supprimant leur indexation (majorée de 1 % pour les TEC). Cette décision a été reconduite lors de la confection du budget initial 2010.

La conclusion du Contrat de service public 2011/2015 (nouveau nom donné au Contrat de gestion suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement européen le 3/12/2009) devait en principe permettre de rétablir un équilibre entre les obligations imposées au Groupe TEC et les moyens mis à sa disposition.

Ce Contrat n'ayant pu se conclure en 2010, le budget 2011 a été mis en équilibre au niveau de l'ensemble des sociétés du Groupe grâce aux trois mesures suivantes :

- économies complémentaires ne touchant que très peu au service à la clientèle ;
- hausse des tarifs au-delà de l'index ;
- augmentation de la subvention de la Région wallonne.

La conclusion du Contrat de service public devrait intervenir en 2011 et permettre de la sorte au Groupe TEC de retrouver une visibilité financière sur un horizon de 5 ans.

DIVERS

Le Conseil d'administration signale qu'il n'y a pas eu, depuis la date de clôture, d'événements qui seraient susceptibles de modifier de manière importante les résultats ainsi que la situation financière de la société telle que reprise dans les comptes consolidés.

De même, le Conseil d'administration n'a pas connaissance de circonstances autres que celles présentées au point II susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement du Groupe.

En matière de recherche et de développement, la SRWT a, en 2010, participé aux projets suivants :

- Cycles d'essais de consommation : pilotée par la SRWT, dans le cadre de l'UITP, l'application de la méthode de mesure de consommation SORT aux véhicules hybrides est en cours de définitions et de contrôle par des essais pratiques ;
- Enquête de satisfaction auprès des voyageurs : des conclusions et suggestions issues de l'enquête menée en 2008 ont été intégrées dans les cahiers des charges, et prises en compte pour les véhicules livrés depuis 2010.

• Etudes : différents projets pilotes dans le domaine des propulsions alternatives ont progressé en 2010 :

- les essais de mise au point du prototype d'autobus hybride se sont déroulés en 2010 et continueront au premier semestre 2011 ; l'homologation est en cours ;
- les 3 autobus fonctionnant au bioéthanol sont en service depuis le mois de septembre 2009 ; les conclusions de l'expérimentation seront tirées après 3 ans d'exploitation.

Aucune société du Groupe ne dispose de succursales.

Les couvertures de la consommation de gasoil routier du Groupe TEC, mises en place par la SRWT en 2006 pour la durée du présent Contrat de Gestion (2006-2010), se sont terminées le 10/01/2011.

A ce jour de nouvelles couvertures n'ont pu être mises en place en raison de l'instabilité des marchés.

Un Swap de taux d'intérêts a été conclu en avril 2010 pour couvrir l'emprunt à taux variable de 24.000.000,00 euros contracté en décembre 2009.



BILAN CONSOLIDÉ DU GROUPE TEC AU 31 DÉCEMBRE 2010

Rubriques	Exercice 2010	Exercice 2009
ACTIF		
Actifs immobilisés		
Frais d'établissements	2 259,60	
Immobilisations incorporelles	166 101,33	279 714,74
Immobilisations corporelles	443 527 807,85	399 813 964,26
Terrains et constructions	54 531 588,06	54 224 292,95
Installations, machines et outillage	38 737 512,87	35 139 126,21
Mobilier et matériel roulant	169 633 202,49	160 523 348,43
Location-financement et droits similaires		
Autres immobilisations corporelles	90 911 541,53	86 650 457,37
Immobilisations en cours et acomptes versés	89 713 962,90	63 276 739,30
Immobilisations financières	640 586,28	20 417 459,89
Entreprises mises en équivalence		
Participations	40 529,04	19 792 716,54
Autres entreprises		
Autres actions et parts	520 595,36	570 595,36
Créances et cautionnements en numéraire	79 461,88	54 147,99

Actifs circulants		
Créances à plus d'un an	7 249 852,53	7 831 141,75
Autres créances	7 249 852,53	7 831 141,75
Stocks et commandes en cours d'exécution	20 934 844,72	20 855 854,06
Stocks	20 361 182,46	20 190 838,93
Approvisionnements	20 361 182,46	20 096 731,93
En-cours de fabrication		94 107,00
Acomptes versés		
Commandes en cours	573 662,26	665 015,13
Créances à un an au plus	73 510 008,18	70 575 659,92
Créances commerciales	37 040 991,48	30 258 841,75
Autres créances	36 469 016,70	40 316 818,17
Placements de trésorerie	17 710 886,60	37 325 921,63
Autres placements	17 710 886,60	37 325 921,63
Valeurs disponibles	36 062 502,83	53 435 989,14
Comptes de régularisation	6 462 769,09	8 545 567,60

TOTAL DE L'ACTIF	606 267 619,01	619 081 272,99
-------------------------	-----------------------	-----------------------

Rubriques	Exercice 2010	Exercice 2009
PASSIF		
Capitaux propres		
Capital	13 955 000,00	13 955 000,00
Capital souscrit	13 955 000,00	13 955 000,00
Réserves consolidées	8 837 733,11	24 617 294,92
Ecart de consolidation négatif	154,04	154,04
Subsides en capital	182 208 778,37	182 835 657,89

Intérêts de tiers		
Intérêts de tiers	15 314 378,73	15 804 444,59
Intérêts de tiers	15 804 444,59	16 926 958,49
Parts des tiers dans le résultat consolidé de l'exercice	-490 065,86	-1 122 513,90

Provisions et impôts différés		
Provisions pour risques et charges	25 795 577,69	25 956 215,80
Autres risques et charges	25 795 577,69	25 956 215,80

Dettes		
Dettes à plus d'un an	153 341 779,09	165 208 697,28
Dettes financières	152 754 876,86	164 515 386,12
Emprunts obligataires non subordonnés	3 258 557,19	3 574 465,41
Dettes de location-financement et assimilées	129 816,57	129 816,57
Etablissements de crédit	145 491 503,10	158 936 104,14
Autres emprunts	3 875 000,00	1 875 000,00
Autres dettes et cautionnements reçus en numéraire	586 902,23	693 311,16
Dettes à un an au plus	164 029 161,40	145 893 531,05
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	13 867 743,21	3 962 375,10
Dettes financières	14 004 970,32	16 103 211,59
Etablissements de crédit	14 004 970,32	16 103 211,59
Dettes commerciales	58 051 869,13	49 003 007,36
Fournisseurs	58 028 239,90	48 998 950,45
Effets à payer	23 629,23	4 056,91
Acomptes reçus sur commandes	1 083 510,16	1 584 283,24
Dettes fiscales, salariales et sociales	52 185 145,70	54 646 887,98
Impôts	5 404 077,63	5 303 939,89
Rémunérations et charges sociales	46 781 068,07	49 342 948,09
Autres dettes	24 835 922,88	20 593 765,78
Comptes de régularisation	42 785 056,58	44 810 277,42

TOTAL DU PASSIF	606 267 619,01	619 081 272,99
------------------------	-----------------------	-----------------------

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ DU GROUPE TEC AU 31 DÉCEMBRE 2010

Rubriques	Exercice 2010	Exercice 2009
CHARGES		
Coût des ventes et des prestations	528 565 602,19	524 341 431,54
Approvisionnements et marchandises	47 997 754,03	45 631 293,62
Achats	48 276 976,64	46 647 644,37
Variations des stocks	-279 222,61	-1 016 350,75
Services et biens divers	164 781 321,33	166 067 284,97
Rémunérations, charges sociales et pensions	277 278 007,96	275 264 314,79
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissements, sur immobilisations incorporelles et corporelles	38 343 639,27	35 754 697,75
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	5 642,28	307 315,73
Provisions pour risques et charges	-135 205,19	-5 152 829,58
Autres charges d'exploitation	294 442,51	6 469 354,26

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION		
Charges financières	7 848 689,24	7 274 146,38
Charges des dettes	6 418 978,77	6 197 829,57
Réductions de valeur sur placements de trésorerie		
Autres charges financières	1 429 710,47	1 076 316,81

BÉNÉFICE COURANT AVANT IMPÔTS		2 664 122,65
Charges exceptionnelles	30 157 131,11	7 247 728,05
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur immobilisations corporelles	911 829,30	
Réductions de valeur sur immobilisations financières		185,93
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	1 815 635,75	89 513,72
Autres charges exceptionnelles	27 429 666,06	7 158 028,40

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts	71 867,71	266 774,95

BÉNÉFICE DES ENTREPRISES CONSOLIDÉES		
---	--	--

BÉNÉFICE DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE	11 438,84	1 889 737,50
--	------------------	---------------------

BÉNÉFICE CONSOLIDÉ		
---------------------------	--	--

Rubriques	Exercice 2010	Exercice 2009
PRODUITS		
Ventes et prestations	521 944 510,79	520 826 443,99
Chiffre d'affaires	115 293 467,01	110 496 214,27
Variations des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution	-185 459,87	58 906,18
Production immobilisée	337 833,12	19 537,80
Autres produits d'exploitation	406 498 670,53	410 251 785,74

PERTE D'EXPLOITATION	-6 621 091,40	-3 514 987,55
Produits financiers	12 688 332,67	13 453 256,58
Produits des immobilisations financières	14,59	947 771,27
Produits des actifs circulants	583 507,35	893 128,59
Autres produits financiers	12 104 810,73	11 612 356,72

PERTE COURANTE AVANT IMPÔTS	-1 781 447,97	
Produits exceptionnels	28 988 248,85	287 848,75
Reprises d'amortissements et réductions de valeur sur immobilisations corporelles		
Reprises et réductions de valeur sur immobilisations financières		21 067,61
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		15 000,00
Autres produits exceptionnels	28 988 248,85	251 781,14

PERTE DES ENTREPRISES CONSOLIDÉES	-3 022 197,94	-4 562 531,60
--	----------------------	----------------------

PERTE CONSOLIDÉE	-3 010 759,10	
-------------------------	----------------------	--

Rubriques	Exercice 2010	Exercice 2009
Résultat consolidé	-3 010 759,10	-2 672 794,10
Part des tiers dans le résultat	-490 065,86	-1 122 513,90
Part du groupe dans le résultat	-2 520 693,24	-1 550 280,20

ANNEXE

I. Critères de mise en oeuvre de la méthode de consolidation par intégration globale

La SRWT détient dans ses filiales :

- 51 % des parts de capital assorties du droit de vote du TEC Brabant Wallon
- 51 % des parts de capital assorties du droit de vote du TEC Charleroi
- 51 % des parts de capital assorties du droit de vote du TEC Hainaut
- 51 % des parts de capital assorties du droit de vote du TEC Liège-Verviers
- 51 % des parts de capital assorties du droit de vote du TEC Namur-Luxembourg

De ce fait, elle contrôle directement ces 5 sociétés.

La méthode de consolidation retenue est donc l'intégration globale.

II. Filiales comprises dans le périmètre de consolidation par intégration globale

Dénomination, adresse complète du siège et pour les entreprises de droit belge, mention du numéro de TVA	Droits sociaux détenus directement				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nombre	%	dont parts sans droit de vote	dont parts avec droit de vote	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	(+ ou (-) en unités monétaires	
							Capitaux propres	Résultat net
BE 0244.308.059 TEC Brabant Wallon Place Henri Berger, 6 - 1300 Wavre	8 976	67,33	4 443	4 533	31/12/10	EUR	8 837 224	30 894
BE 0401.567.330 TEC Charleroi Place des Tramways, 9 bte 1 - 6000 Charleroi	27 546	67,50	13 596	13 950	31/12/10	EUR	18 354 869	-1 096 488
BE 0244.311.524 TEC Hainaut Place Léopold, 9a - 7000 Mons	31 274	67,30	15 482	15 792	31/12/10	EUR	8 097 094	-563 268
BE 0242.319.658 TEC Liège-Verviers Rue du Bassin, 119 - 4030 Liège	17 755	67,86	8 722	9 033	31/12/10	EUR	18 308 155	464 717
BE 0244.309.049 TEC Namur-Luxembourg Avenue de Stassart, 12 - 5000 Namur	7 605	67,40	3 759	3 846	31/12/10	EUR	2 565 377	-334 268

III. Critères de mise en oeuvre de la méthode de consolidation par intégration proportionnelle

La SRWT détient 50 % du capital de C-TEC. La méthode de consolidation retenue est l'intégration proportionnelle.

IV. Société reprise dans le périmètre de consolidation par la méthode d'intégration proportionnelle

Dénomination, adresse complète du siège et pour les entreprises de droit belge, mention du numéro de TVA	Droits sociaux détenus		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nombre	%	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	(+ ou (-) en unités monétaires	
					Capitaux propres	Résultat net
BE 0817.523.027 C-TEC SA Rue Vautier 54 - 1000 Bruxelles	100	50%	31/12/10	EUR	208 592	7 526

V. Critères de mise en oeuvre de la méthode de mise en équivalence

La SRWT détient 25 % du capital d'Optimobil Wallonie, les 75 % restant étant répartis à concurrence de 25 % chacun entre trois autres associés.

L'activité d'Optimobil Wallonie n'étant pas du tout intégrée dans celle de la SRWT, c'est la méthode de consolidation par mise en équivalence qui a été retenue.

La SRWT détient 25 % du capital de Belgian Mobility Card. L'activité de Belgian Mobility Card n'étant pas du tout intégrée dans celle de la SRWT, c'est la méthode de consolidation par mise en équivalence qui a été retenue.

VI. Sociétés reprises dans le périmètre de consolidation par la méthode de la mise en équivalence.

Dénomination, adresse complète du siège et pour les entreprises de droit belge, mention du numéro de TVA	Droits sociaux détenus		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nombre	%	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	(+ ou (-) en unités monétaires	
					Capitaux propres	Résultat net
BE 0477.194.567 OPTIMOBIL WALLONIE SA Boulevard Martin 27 - 1340 Ottignies	125	25%	31/12/10	EUR	134 100	35 955
BE 0822.658.483 BELGIAN MOBILITY CARD SA Rue de l'Evêque 1 - 1000 Bruxelles	50	25%	31/12/10	EUR	71 300	9 800

Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation des comptes consolidés sont identiques à celles définies dans les commentaires des comptes 2010 de la SRWT.

Ces règles d'évaluation sont communes aux 6 sociétés consolidées par intégration globale.

ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	0,00
Mutations de l'exercice :	
Nouveaux frais engagés	
Amortissements (-)	-1 735,90
Autres (-) (+)	3 995,50
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	2 259,60
dont: Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	2 259,60
Frais de restructuration	

Rubriques	Concessions brevets, licences, etc.
ÉTAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Valeur d'acquisition	
Au terme de l'exercice précédent	12 899 890,94
Mutations de l'exercice :	
Acquisitions, y compris la production immobilisée	108 728,03
Cessions et désaffectations (-)	-768 964,67
Transférées d'une rubrique à une autre (-) (+)	
Autres (-) (+)	45 400,35
Au terme de l'exercice	12 285 054,65

Amortissements et réductions de valeur

Au terme de l'exercice précédent	12 620 176,20
Mutations de l'exercice	
Actés	266 154,29
Repris car excédentaires	
Acquis de tiers	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-767 377,17
Transférés d'une rubrique à une autre (-) (+)	
Au terme de l'exercice	12 118 953,32

Valeur comptable nette au terme de l'exercice	166 101,33
--	-------------------

Rubriques	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes
ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Valeur d'acquisition					
Au terme de l'exercice précédent	83 063 864,05	111 877 250,65	309 417 920,50	128 626 500,43	63 276 739,30
Mutations de l'exercice :					
Acquisitions, y compris la production immobilisée	2 416 589,99	1 515 522,15	40 325 549,94	1 266 394,11	47 411 039,26
Cessions et désaffectations (-)	-44 345,63	-816 294,75	-14 778 286,76	-84 575,23	-114 261,00
Transferts d'une rubrique à une autre (-) (+)	2 785 183,28	8 929 166,04	819 137,80	8 326 067,54	-20 859 554,66
Autres (-) (+)			687,23	7 328,17	
Au terme de l'exercice	88 221 291,69	121 505 644,09	335 785 008,71	138 141 715,02	89 713 962,90
Plus-values					
Au terme de l'exercice précédent	36 357 613,52	6 607 407,43			
Mutations de l'exercice :					
Actées					
Acquises de tiers					
Annulées (-)					
Transférées d'une rubrique à une autre (-) (+)					
Au terme de l'exercice	36 357 613,52	6 607 407,43			
Amortissements et réductions de valeur					
Au terme de l'exercice précédent	65 197 184,62	83 345 531,87	148 894 572,07	41 976 043,06	
Mutations de l'exercice :					
Actés	4 894 385,14	6 709 801,34	22 056 511,29	5 326 880,61	
Repris car excédentaires (-)					
Acquis de tiers			109 603,10		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	-44 252,61	-679 039,56	-4 909 305,54	-73 079,88	
Transférés d'une rubrique à une autre (-) (+)		-755,00	425,30	329,70	
Au terme de l'exercice	70 047 317,15	89 375 538,65	166 151 806,22	47 230 173,49	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	54 531 588,06	38 737 512,87	169 633 202,49	90 911 541,53	89 713 962,90

Rubriques	Entreprises mises en équivalence	Autres entreprises
ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Participations, actions et parts		
Valeur d'acquisition		
Au terme de l'exercice précédent	6 544 753,74	597 771,42
Acquisitions	15 375,00	
Cessions et retraits	-6 519 599,70	
Transferts d'une rubrique à une autre		-50 000,00
Au terme de l'exercice	40 529,04	547 771,42
Réductions de valeur		
Au terme de l'exercice précédent		25 674,14
Actées		
Au terme de l'exercice		25 674,14
Montants non appelés		
Au terme de l'exercice précédent		1 501,92
Mutations de l'exercice		
Au terme de l'exercice		1 501,92
Variations des capitaux propres au terme de l'exercice		
Au terme de l'exercice précédent	13 247 962,80	
Autres types de variations des capitaux propres	-13 247 962,80	
Au terme de l'exercice	0,00	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	40 529,04	570 595,36
Créances		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent		54 147,99
Mutations de l'exercice :		
Additions		25 796,02
Remboursements (-)		-482,13
Cessions et retraits		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		79 461,88



ÉTAT DES RÉSERVES CONSOLIDÉES

Au terme de l'exercice précédent	24 617 294,92
Mutations de l'exercice :	
Quote-part du Groupe dans le résultat consolidé (+) (-)	-2 520 693,24
Autres variations (+) (-)	-13 258 868,57
Au terme de l'exercice	8 837 733,11

ETAT DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE

Ecarts négatifs	
Mise en équivalence	
Au terme de l'exercice précédent	154,04
Mutations de l'exercice :	
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	
Au terme de l'exercice	154,04

Rubriques	Dettes		
ÉTAT DES DETTES			
Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle	échéant dans l'année	ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	ayant plus de 5 ans à courir
Dettes financières	13 760 509,26	88 150 187,65	64 604 689,21
Emprunts obligataires non subordonnés	315 908,22	1 278 883,48	1 979 673,71
Dettes de location-financement et assimilées		129 816,57	
Etablissements de crédit	13 444 601,04	86 116 487,60	59 375 015,50
Autres emprunts		625 000,00	3 250 000,00
Autres dettes	107 233,95	333 561,23	253 341,00
TOTAL	13 867 743,21	88 483 748,88	64 858 030,21

Rubriques	Dettes (ou partie de dettes) garanties par	
	les pouvoirs publics belges	des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
DETTES GARANTIES		
Dettes financières	153 728 069,55	
Emprunts obligataires non subordonnés	3 574 465,41	
Etablissements de crédit	150 153 604,14	
Autres emprunts		
Autres dettes	693 212,02	
TOTAL	154 421 281,57	

BILAN SOCIAL

Rubriques	Exercice 2010	Exercice 2009
A. Frais de personnel		
Rémunérations et avantages sociaux directs	165 368 473,13	162 268 732,18
Cotisations patronales d'assurances sociales	61 296 232,65	60 534 184,43
Primes patronales pour assurances extra-légales	3 174 442,81	3 252 645,29
Autres frais de personnel	19 779 432,31	24 690 983,43
Pensions	27 659 427,06	24 517 769,46

B. Effectif (exprimé en équivalents temps plein)

	SRWT		TEC Brabant Wallon		TEC Charleroi		TEC Hainaut		TEC Liège Verviers		TEC Namur Luxembourg		Total Groupe TEC	
	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2010	Exercice 2009
Effectif moyen du personnel	131,3	127,6	351,5	345,5	1 047,9	1 049,9	753,4	742,5	1 816,9	1 796,8	844,2	826,3	4 945,2	4 888,6
Ouvriers	3,5	3,5	281,9	278,4	877,8	885,6	590,7	583,8	1 537,8	1 522,2	681,9	669,3	3 973,6	3 942,8
Employés	89,5	87,5	62,8	60,1	162,1	156,0	154,9	152,9	270,4	265,6	149,5	145,2	889,2	867,3
Personnel de direction	38,3	36,6	6,8	7,0	8,0	8,4	7,8	5,8	8,7	9,0	12,8	11,8	82,4	78,6
Nombre moyen d'intérimaires et de personnes mises à la disposition de l'entreprise	1,78	2,4	1,6	4,2	13,2	21,1	13,7	17,4	3,7	5,1	17,5	20,0	51,5	70,2
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel à la date de la clôture	125,95	129,6	352,0	351,8	1 026,2	1 052,7	737,5	749,8	1 786,2	1 817,8	834,5	835,3	4 862,3	4 937,0
Ouvriers	3,5	3,5	282,4	283,6	850,2	885,1	576,3	587,8	1 509,2	1 536,8	671,6	680,0	3 893,2	3 976,8
Employés	84,35	88,7	62,8	61,2	168,0	159,6	153,4	156,2	268,0	272,0	150,1	142,5	886,7	880,2
Personnel de direction	38,1	37,4	6,8	7,0	8,0	8,0	7,8	5,8	9,0	9,0	12,8	12,8	82,5	80,0

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres

Gages sur d'autres actifs	
Valeur comptable des actifs gagés	82 044,22
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise s'ils ne sont pas portés au bilan	
Titres de transports en dépôt	414 721,69
Engagements importants d'acquisitions d'immobilisations	
Matériel roulant	60 186 980,00
Autres immobilisés	25 560 050,02
Litiges importants et autres engagements importants	
Montant des contrats de location d'autobus restant à échoir	165 171 157,31

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées aux administrateurs et gérants	15 431,50
--	-----------

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emolument pour l'exercice d'un mandat de commissaire	102 169,64
--	------------

RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES

SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat du Collège des Commissaires. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 606.267.619,01€ et dont le compte de résultats se solde par une perte consolidée de l'exercice de 3.010.759,10 €.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'éditées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clos le 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions et informations complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport consolidé de gestion relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport par la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés :

- Le rapport consolidé de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Le 12 mai 2011.

Le Collège des Commissaires

S.c.P.R.L DELBROUCK,
CAMMARATA, GILLES & Associés
Réviseurs d'entreprises
Représentée par
P. CAMMARATA

S.c.P.R.L. LAFONTAINE,
DETILLEUX & Cie
Réviseurs d'entreprises
Représentée par
L. LAFONTAINE

S.C.R.L. RSM Interaudit
Réviseurs d'entreprises
Représentée par
T. LEJUSTE



RÉDACTION - COORDINATION GÉNÉRALE

Direction des Finances
Direction de la Communication
SRWT

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Collection SRWT

CONCEPTION, RÉALISATION ET PRODUCTION

TAM TAM Graphics



LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE

infotec.be  **TEC**